

L'Air de Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°39, avril - juin 2011

(qualité de l'air)

Des journées chaudes et sans vent qui impactent notre air

édito

Le second trimestre de l'année représente une période importante pour Madininair. En effet, nous préparons l'assemblée générale qui est un événement incontournable de notre vie associative.

Cette année, outre l'assemblée générale, le trimestre a été marqué par un autre événement. En effet, à l'occasion de nos 10 ans de surveillance de la qualité de l'air, nous avons organisé le 19 mai 2011 notre première conférence-anniversaire. Cela a été l'occasion de rassembler les acteurs régionaux autour de la problématique de la qualité de l'air et d'échanger sur le travail déjà effectué et celui à venir. Par la richesse de son contenu, le 19 mai 2011 est entré dans l'histoire de notre association. Et tous les membres de Madininair gardent de ce moment un excellent souvenir. Merci donc à tous ceux qui ont participé !

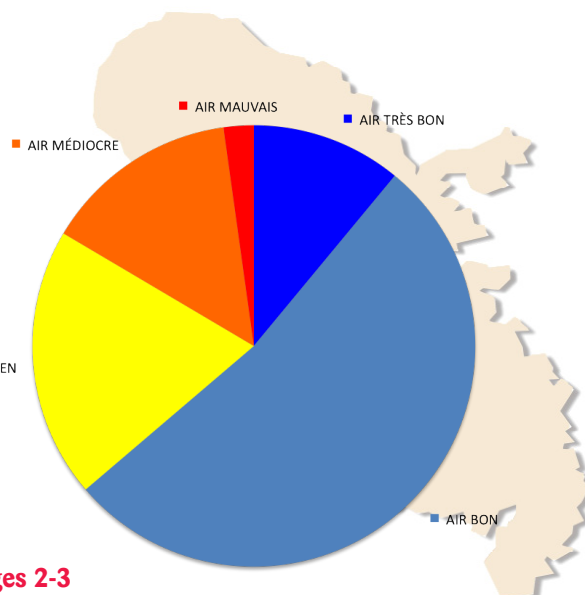
Ce second trimestre, Madininair a compté 31 jours avec un indice ATMO compris entre 5 et 7 (air moyen ou médiocre) et 2 jours avec un indice 8 (air mauvais). Le total représente plus d'un tiers de la période. Cette proportion peut s'expliquer par la forte chaleur enregistrée au cours de ces trois mois et les vents modérés.

Ces conditions météorologiques favorisent en effet la concentration des polluants (particulièrement de poussières fines) dans l'air. Toutefois, l'autre fait marquant de ce trimestre, la pluviométrie élevée voire exceptionnelle en avril, a limité l'altération de notre air et a finalement permis d'enregistrer un air majoritairement bon.

Indices de qualité de l'air du 2^e trimestre 2011

INDICE ATMO

- AIR TRÈS BON (1 À 2)
- AIR BON (3 À 4)
- AIR MOYEN (5)
- AIR MÉDIOCRE (6 À 7)
- AIR MAUVAIS (8 À 9)
- AIR TRÈS MAUVAIS (10)



>>> Plus de données en pages 2-3

À savoir

- L'INDICE ATMO permet de caractériser la qualité de l'air globale d'une agglomération. Il est calculé sur la base des résultats des stations urbaines.
- Les 4 polluants à l'origine de son calcul sont le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières. Pour les 3 premiers polluants, le sous-indice est calculé sur la base de la moyenne des maxima horaires et pour les poussières, sur la base de la moyenne journalière.
- L'indice ATMO du jour sera égal au plus élevé des sous-indices.

Données trimestrielles



Tête de prélèvement
au dessus d'une station
de mesure fixe.



(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. : jour	nbre : dép. ^b	maxi. : horaire	nbre : dép. ^c
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	0,5	3,1	0	8,9	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot <i>industrielle</i>	0,8	13,9	0	153,2	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **50 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite journalière : **125 µg/m³**
- c. seuil d'information-recommandation : **300 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **500 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.

(les poussières PM10)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle	concentration journalière	
	moyenne trim. ^a	maxi. : jour ^{b & c}	nbre : dép.
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	53,4	127,5	35
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	37,7	80,3	15
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	34,2	94,6	14
Lamentin <i>urbaine</i>	39,1	99,4	19
Schoelcher <i>urbaine</i>	39	105	23

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

- a. objectif de qualité : **30 µg/m³** en moyenne annuelle
- b. valeur limite : **50 µg/m³** en moyenne sur une journée
- c. seuil d'information-recommandation : **80 µg/m³** en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : **125 µg/m³** durant 24 heures

i Les poussières fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air, de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

NOMBRE DE DÉPASSEMENTS ¹
SUR LA STATION RENÉVILLE DEPUIS LE 01/01/11

4 3 jours
MAX. 35 JOURS PAR AN

1. nombre de jours de dépassement de la valeur limite : **50 µg/m³** en moyenne sur une journée (35 jours maximum par an)



36% du trimestre a été marqué par une qualité de l'air moyenne, médiocre ou mauvaise.

Plusieurs dépassements de la valeur limite journalière (50 µg/m³) pour les poussières PM10 ont été comptabilisés :

- 35 dépassements sur la station Renéville
- 23 dépassements sur la station Schoelcher
- 19 dépassements sur la station Lamentin
- 15 dépassements sur la station Bishop
- 14 dépassements sur la station Musée.

Pour le NO₂, on observe sur la station Concorde, que la valeur limite horaire de 200 µg/m³ a été atteinte une fois. La station a enregistré le 11 mai à 23h, un maximum horaire de 317,2 µg/m³. Par ailleurs, la moyenne trimestrielle sur cette station reste proche de 40 µg/m³. Sachant que la moyenne du trimestre dernier s'est élevée à 42,7 µg/m³, l'objectif de qualité annuel de 40 µg/m³ n'est à ce jour pas respecté.

Pour les 2 autres polluants O₃ et SO₂, on ne constate aucun dépassement de normes sanitaires ou environnementales.

L'ensemble des mesures, par polluant et par station, est disponible sur notre site internet www.madininair.fr.



dépassement du seuil d'information et recommandation et/ou valeur limite



dépassement du seuil d'alerte



(le dioxyde d'azote NO₂)

Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration trimestrielle		concentration horaire	
	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}	
Fort-de-France / Renéville <i>trafic</i>	21,1	67,3	0	
Fort-de-France / Bishop <i>urbaine</i>	15,8	60,2	0	
Fort-de-France / Concorde <i>trafic</i>	38,8	317,2	1	
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	7,3	61,4	0	
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	6,4	34,3	0	
Schoelcher <i>urbaine</i>	7,1	41,1	0	
Lamentin <i>urbaine</i>	8,8	49,6	0	

- >>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**
- a. objectif de qualité : **40 µg/m³** en moyenne annuelle
 - b. valeur limite horaire : **200 µg/m³**
 - c. seuil d'information-recommandation : **200 µg/m³** en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : **400 µg/m³** durant 3 heures consécutives

i Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(l'ozone O₃)



Stations de mesures continues (concentration en µg/m ³)	concentration journalière		concentration horaire	
	maxi. jour	nbre dép. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{b & c}
Fort-de-France / Musée <i>urbaine</i>	29,3	0	42,8	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher <i>périurbaine</i>	44,6	0	65,2	0

- >>> **Comparaison aux valeurs réglementaires**
- a. objectif de qualité : **120 µg/m³** en moyenne sur 8 heures
 - b. seuil d'information-recommandation : **180 µg/m³** en moyenne horaire
 - c. seuil d'alerte : **240 µg/m³** en moyenne horaire

i L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.

À savoir

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE PIC DE POLLUTION ?

- Le préfet délègue à Madininair la mise en oeuvre d'une procédure immédiate d'information de la population martiniquaise lorsque la concentration en polluants dans l'air dépasse certains seuils réglementaires. Quatre polluants sont visés : le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, l'ozone et les poussières fines PM10. Le dispositif comporte deux niveaux :
 - niveau d'information et recommandation
 - niveau d'alerte
- Un message est expédié aux principaux relais d'information de l'île (média, communes, services de l'Etat, etc.) lorsque les niveaux de pollution sont atteints.
- A chacun de ces niveaux, correspondent des recommandations sanitaires émanant du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France et des consignes pour réduire les rejets de polluants.
- Les recommandations sont accessibles sur notre site www.madininair.fr, ou sur demande par courriel.

>>> plus d'informations :

www.madininair.fr
info@madininair.fr
 0596 60 08 48

Procédures d'information et d'alerte

Au cours du trimestre écoulé, **2** procédures d'information et de recommandation ont été déclenchées.



EN BREF...

. SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Madininair a organisé du 1 au 7 avril différentes actions afin de sensibiliser à un changement de comportement pour préserver l'atmosphère. L'association a réalisé des animations dans toutes les écoles de Schoelcher et est intervenue au collège Robert III sur le thème «Pollution atmosphérique : la planète en danger». Madininair s'est également associé à la SARA dans la réalisation d'un dépliant sensibilisant à l'intérêt d'un meilleur usage et entretien des voitures pour la qualité de l'air.

. FIN DES MESURES DANS LES ÉCOLES ET CRÈCHES

Madininair a participé en 2010-2011 à l'étude nationale sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles et crèches. L'association a ainsi réalisé des mesures du formaldéhyde, du benzène et du confinement dans 10 établissements de l'île. En juin, ces mesures se sont terminées. 210 tubes formaldéhyde et 141 tubes benzène ont été prélevés. Le rendement de cette étude est très satisfaisant avec 99% des échantillons de formaldéhyde et 95% des échantillons de benzène envoyés à l'analyse en métropole. Les résultats seront disponibles fin 2011.

. NOUVELLES MESURES DU NO₂ AU ROBERT

Pour finaliser son étude préliminaire à l'implantation d'une station fixe de mesure de type trafic au Robert, Madininair a effectué d'avril à juin des mesures du dioxyde d'azote par tubes passifs sur 90 points. Les résultats doivent permettre de définir le site d'implantation.

>>> plus d'informations :

www.madininair.fr
info@madininair.fr
0596 60 08 48

(stratégie)

L'ADEME Martinique, un partenaire historique



La conférence organisée par Madininair le 19 Mai dernier a permis de mettre en lumière les enjeux à venir sur le territoire de la Martinique concernant la qualité de l'air, et notamment les nombreux projets de collaboration avec les collectivités.

Néanmoins, il est important de ne pas oublier les partenaires historiques de Madininair. L'ADEME, jusqu'à présent coordinateur technique national depuis la création de la Loi sur l'Air en 1996 est l'un d'eux !

Même si la coordination technique nationale vient de basculer au 01 Janvier 2011 de l'ADEME au Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA), l'antenne locale de l'ADEME restera un acteur essentiel de l'histoire de l'association qui a largement contribué par son soutien à la création du système de surveillance et au maintien d'un réseau de qualité. Historiquement et par le biais des obligations liées à la Loi sur l'Air de 1996, le soutien de l'ADEME Martinique est fort

depuis le premier agrément de l'association. Il s'est d'abord traduit en 1999 par la création du poste central et par les 2 premières stations de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire. Ensuite, les projets d'investissements de Madininair ont su trouver un écho important à l'ADEME par les différentes conventions mises en place successivement. De nombreux projets ont donc pu voir le jour : stations de mesure équipées, camion laboratoire mobile, laboratoire de chimie, laboratoire d'étalonnage de Niveau 2, préleveurs métaux et HAP, etc.

Ces dernières années, l'ADEME a soutenu Madininair sur la réalisation de nombreuses études (études de dispersion du NO₂, évaluation de la qualité de l'air de nombreuses communes, évaluations préliminaires réglementaires, recherche de nouveaux sites de mesure) mais aussi sur la communication (panneaux d'exposition).

L'année 2010 a également été marquée par l'aide précieuse de l'ADEME concernant les projets de mise en conformité du parc d'analyseurs.

Le récent changement dans la coordination technique va inévitablement modifier les relations entre l'ADEME Martinique et Madininair. Cependant, les liens historiques forts devraient permettre de faire perdurer une collaboration locale, certes différente mais encore essentielle, sur la problématique de l'air.